

Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2026 et avis de disponibilité des documents de procuration

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ à l'effet que l'assemblée annuelle des actionnaires (l'« **assemblée** ») de Corporation Fiera Capital (« **Fiera Capital** » ou la « **Société** ») se tiendra en personne au Centre Mont-Royal situé au 2200, rue Mansfield, Montréal (Québec) H3A 3R8, le **21 mai 2026, à 10 h** (heure avancée de l'Est) aux fins suivantes :

Ordre du jour de l'assemblée	Recommandation de vote	Pour plus de détails, veuillez consulter ce qui suit :
1. Recevoir les états financiers de Fiera Capital pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport de l'auditeur indépendant y afférent.	S.O.	La rubrique « Ordre du jour de l'assemblée – États financiers et rapport de l'auditeur indépendant » de la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datée du 9 avril 2026 (la « circulaire »).
2. Élire les administrateurs de catégorie A et les administrateurs de catégorie B.	VOTE POUR	La rubrique « Ordre du jour de l'assemblée – Élection des administrateurs » de la circulaire.
3. Nommer l'auditeur et autoriser le conseil d'administration de Fiera Capital à établir sa rémunération.	VOTE POUR	La rubrique « Ordre du jour de l'assemblée – Nomination et rémunération de l'auditeur » de la circulaire.
4. Délibérer sur toute autre question pouvant être valablement soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.	S.O.	S.O.

La date de clôture des registres aux fins d'établir les actionnaires habilités à recevoir l'avis de convocation à l'assemblée et à y voter est le 9 avril 2026. Par conséquent, seuls les personnes inscrites au registre des actionnaires à la fermeture des bureaux à la date de clôture des registres du 9 avril 2026 et les fondés de pouvoir dûment nommés (y compris les actionnaires non inscrits (véritables) qui se sont dûment nommés eux-mêmes fondés de pouvoir) auront le droit de voter à l'assemblée.

Veillez noter que l'assemblée se tiendra en personne seulement et qu'il sera donc impossible d'y assister virtuellement.

Procédures de notification et d'accès

Comme le permettent les autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Société utilise les procédures de notification et d'accès pour distribuer la circulaire préparée en vue de l'assemblée aux actionnaires inscrits et non inscrits (véritables). Ainsi, au lieu de recevoir un exemplaire imprimé de la circulaire par la poste, les actionnaires recevront par courrier **i)** cet avis, qui explique comment accéder à la circulaire en ligne et comment demander un exemplaire imprimé, et **ii)** un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote. Les procédures de notification et d'accès offrent plus de choix aux actionnaires et permettent à la Société de réduire considérablement ses frais d'impression et d'envoi postal, tout en adoptant une approche durable.

Comment accéder au présent avis et à la circulaire en ligne

Le présent avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2026 et la circulaire peuvent être consultés sur le site Web de Fiera Capital à l'adresse <https://ri.fieracapital.com/documents-financiers/documents-annuels> et sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Comment demander un exemplaire imprimé de la circulaire

Les actionnaires peuvent demander gratuitement un exemplaire imprimé de la circulaire dans un délai d'un an à compter de la date de dépôt de celle-ci sur SEDAR+. Les demandes d'exemplaire imprimé de la circulaire ou de renseignements supplémentaires sur les procédures de notification et d'accès peuvent être faites comme suit :



Par téléphone

Composez le 1-800-361-3499 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le + 1-514-954-3300 (autres pays).



Par courriel

Envoyez un courriel à GlobalLegalTeams@fieracapital.com



Par la poste

Envoyez une lettre à :
 Corporation Fiera Capital
 À l'attention de : Affaires juridiques
 1981, avenue McGill College, bureau 1500
 Montréal (Québec) Canada
 H3A 0H5

Avant l'assemblée, la circulaire sera envoyée dans les trois jours ouvrables suivant la réception de la demande. Afin de vous assurer de recevoir la circulaire avant la date limite du vote à **10 h** (heure avancée de l'Est) le **19 mai 2026**, votre demande d'exemplaire imprimé doit être reçue au plus tard le **6 mai 2026**. **Les actionnaires qui demandent un exemplaire imprimé de la circulaire ne recevront pas un autre formulaire de procuration ou d'instructions de vote.** Après l'assemblée, la circulaire sera envoyée dans les 10 jours civils suivant la réception de la demande.

Renseignements sur le vote

Les actionnaires doivent lire attentivement la circulaire avant de voter. Ils peuvent exercer les droits de vote rattachés à leurs actions avant l'assemblée par Internet, par téléphone ou par la poste. Ils peuvent également voter en personne à l'assemblée ou nommer une autre personne pour assister à l'assemblée en personne et exercer les droits de vote rattachés à leurs actions en leur nom. Les actionnaires non inscrits (véritables) souhaitant participer et voter en personne à l'assemblée doivent se nommer eux-mêmes fondés de pouvoir sur le formulaire d'instructions de vote ou le formulaire de procuration, selon le cas. Veuillez vous reporter aux instructions figurant sur votre formulaire de procuration ou votre formulaire d'instructions de vote et à la rubrique « [Renseignements généraux sur l'assemblée des actionnaires – Renseignements sur le vote et questions générales relatives aux procurations](#) » de la circulaire pour obtenir des détails sur la façon de voter et de nommer un fondé de pouvoir.

Actionnaires inscrits

Vous êtes un actionnaire inscrit lorsque votre nom figure sur votre certificat d'actions ou sur votre déclaration d'inscription directe. Si vous êtes un actionnaire inscrit, votre formulaire de procuration doit parvenir à Services aux investisseurs Computershare inc., notre agent des transferts, ou vous devez avoir voté par Internet ou par téléphone **avant 10 h** (heure avancée de l'Est) le **19 mai 2026** ou, si l'assemblée est ajournée, au plus tard 48 heures avant sa reprise, à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés.

Actionnaires non inscrits (véritables)

Vous êtes un actionnaire non inscrit (véritable) lorsque les actions dont vous êtes propriétaire ne sont pas inscrites à votre nom, mais plutôt au nom de l'intermédiaire (une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre institution financière) par qui vous les avez souscrites. Si vous êtes un actionnaire non inscrit (véritable), votre formulaire d'instructions de vote ou votre formulaire de procuration, selon le cas, doit parvenir à votre intermédiaire suffisamment à l'avance pour que votre vote soit traité **avant 10 h** (heure avancée de l'Est) le **19 mai 2026** ou, si l'assemblée est ajournée, au plus tard 48 heures avant sa reprise, à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés.

FAIT à Montréal (Québec) ce 9e jour d'avril 2026

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jean-Guy Desjardins

Fondateur et président exécutif du conseil d'administration
Corporation Fiera Capital